

(N° 72.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 23 MAI 1855.

---

### Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1856.

(Voir les N<sup>os</sup> 124, 142 et ~~169~~<sup>170</sup> de la Chambre des Représentants, et le N<sup>o</sup> 59  
du Sénat.)

---

Présents : MM. COGELS, président ; GRENIER, le Chevalier BETHUNE, POLLET, et  
GILLÈS DE S'GRAVENWEZEL, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances ayant reconnu à l'unanimité que les sommes demandées dans le Budget des Dotations et s'élevant au chiffre de 5,894,872 fr. 75 c., ne donnaient lieu à aucune espèce d'observation, elle a l'honneur de vous proposer, Messieurs, l'adoption du Projet de Loi tel qu'il vous est soumis.

*Le Président,*  
ED. COGELS.

*Le Rapporteur,*  
PH. GILLÈS DE S'GRAVENWEZEL.